

VP 1

Mortier d'injection et de remplissage

quick-mix
Une marque de **sievert**



Mortier d'injection et de remplissage pour le remplissage de cavités et l'ancrage solide de boulons d'ancrage de tous types

- très bonne aptitude au pompage même sur de grandes distances, grâce à la composition adaptée
- possibilité de remplissage en plusieurs étapes pour des cavités de grandes dimensions
- à un composant, lié au ciment

sans image

APPLICATIONS

- Industrie minière, construction de tunnels et travaux spéciaux du génie civil
- Cavités souterraines, canalisations, canaux
- Remplissage d'espaces annulaires

PROPRIÉTÉS

- est soumis au Contrôle de production interne (WPK), sur le modèle de la directive DAFStb « Fabrication et utilisation de béton et de mortier à couler lié au ciment »
- Durcissement solide
- Suspension homogène
- Classe de feu A1, conformément à la norme DIN EN 13501-1 (non inflammable)
- Sans chlorure
- également disponible en variante de produit dotée d'une haute résistance aux sulfates (ciment SR)

COMPOSITION

- liant de haute qualité selon DIN EN 197-1
- Adjuvants conformes aux normes DIN EN 12620 et DIN EN 450
- faible teneur en chromates

MISE EN OEUVRE

Application

- Le produit est prêt à l'emploi et ne doit plus être mélangé qu'avec de l'eau (de qualité eau potable). Mélanger le récipient complet avec la quantité d'eau indiquée dans le mélangeur prévu pendant au moins 3 minutes, jusqu'à obtenir l'homogénéité du mélange, et le transporter avec une pompe appropriée. Les températures ambiantes et les températures des éléments d'ancrage et de construction basses ou élevées influencent le comportement de durcissement et de prise et entraînent des divergences par rapport aux propriétés mécaniques du mortier indiquées ci-dessus.

FORME DE LIVRAISON

- 30 kg/sac

STOCKAGE

- Stocker au sec et de manière conforme.



CONSOMMATION / RENDEMENT

- Rendement : variable, suivant le rapport eau / substance solide

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Rapport eau / substance solide 0,32 - 0,38 (réglable en fonction de la consistance souhaitée)

Résistance à la compression selon EN 196-1 (28 d) $\geq 15 \text{ N/mm}^2$

Cote de gonflement $> 0.1 \%$

Toutes les données indiquées sont des valeurs moyennes qui ont été déterminées en laboratoire selon les normes d'essai applicables et par des essais d'applications. Des divergences sont possibles dans la pratique.

REMARQUES DE SÉCURITÉ ET DE MISE AU REBUT

Sécurité

- Le produit présente une forte réaction alcaline en présence d'eau ou d'humidité. C'est pourquoi il faut protéger la peau et les yeux. En cas de contact cutané, rincer abondamment à l'eau. En cas de contact avec les yeux, consulter immédiatement un médecin.
- Autres informations dans la fiche de données de sécurité.

GISCODE ■ ZP1 (produits contenant du ciment, pauvres en chromates)

Élimination

- Vider totalement l'emballage et le déposer dans un centre de recyclage.
- Éliminer les produits durcis en conformité avec les dispositions légales locales. Ne pas rejeter dans les égouts. Élimination de produits durcis tels que les déchets et boues de béton. Code du Catalogue européen des déchets, selon la provenance : 17 01 01 (béton) ou 10 13 14 (déchets et boues de béton).

REMARQUES GÉNÉRALES

Les indications de cette fiche technique ne sont que des recommandations générales. En cas de questions portant sur un cas d'application précis, veuillez vous adresser à notre conseiller technico-commercial compétent. Toutes les indications reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelles et se rapportent à une utilisation conforme aux usages de la profession. Toutes les indications sont données sans engagement et ne dégagent pas l'utilisateur de sa responsabilité de vérifier si le produit est compatible avec l'utilisation prévue. Aucune garantie n'est donnée quant à la validité générale des indications, quelles que soient les conditions météorologiques, de mise en œuvre ou de l'ouvrage. Sous réserve de modifications à la suite de progrès techniques concernant le produit et les méthodes d'application.

Respecter les règles générales de la construction, les normes et directives en vigueur et les directives techniques de mise en œuvre. La présente fiche technique annule et remplace les éditions précédentes. Les informations les plus récentes peuvent être consultées sur notre site Web.